

journée de huit heures qui est le mot d'ordre.

La proclamation, adressée aux ouvriers pour les inviter à signer la pétition, ajoutait :

" De grandes réunions seront organisées dans la soirée, pour célébrer cette première fête internationale du travail.

" Travailleurs de Paris, vous fêterez le 1er mai avec cet ordre et cette dignité qui animent le prolétariat international en marche vers son émancipation.

" Vive la journée de 8 heures !

" Vive la république démocratique et sociale ! "

A Saint-Etienne aussi, le 23 avril, les délégués du Congrès des mines ont rendu compte de leurs travaux dans une grande réunion qui a duré 4 heures à la Bourse du travail et dans laquelle on a adopté le programme qui fixe la durée de la journée du travail à 8 heures et le prix unifié du salaire comme suit : remblayeurs 5 fr., rouleurs 6 fr., bois-seurs 7 fr. piqueurs 8 fr.

Voilà les moyens que les socialistes entendent employer pour remédier à la crise du travail et donner la solution de la question sociale.

Les économistes faisaient l'homme machine, instrument de travail dont ils tiraient le plus de profit possible, sans tenir compte de ses besoins moraux, de sa nature sociale, de sa condition de fils de Dieu, ayant droit au respect et à l'assistance de ses semblables.

Les socialistes font l'homme, l'ouvrier égalitaire sans tenir compte des rapports sociaux, de l'inégalité des aptitudes et des forces de chacun et de sa bonne volonté aussi. L'incapable, le paresseux, le vaurien, comme il y en a toujours, se trouvent traités comme les plus vaillants et les plus méritants.

Les socialistes, en réalité, font de l'économie politique à rebours et ils ne réussissent pas mieux que leurs devanciers. Trop fiers de ce qu'ils appellent la force du nombre, ils ne peuvent aboutir qu'à la ruine commune. La nature de l'homme résistera toujours, à ce nivellement brutal de la vie pratique qui n'est possible que par l'esclavage.

Que veut dire, en effet, cette limite obligatoire du travail de la journée à 8 heures ? Il reste 16 heures, dont 6 ou 7 pour le sommeil, mais c'est toujours 9 ou 10 heures pour la dissipation, pour le cabaret et la guinguette qui absorberait bien vite le prix même élevé des huit heures.

Et ces prix élevés de 5, 6, 7 et 8 francs par jour, sans rapports obligés avec la valeur du produit, n'auraient-ils pas pour résultat forcé d'attirer sur les chantiers et dans les mines tous les bras valides et d'achever la ruine de l'agriculture déjà bien avancée et désormais tout à fait impossible ?

Et l'industrie elle-même ne serait-elle pas condamnée à disparaître, ses produits ne pouvant plus couvrir ses dépenses.

Qu'on dise qu'il y a quelque chose à faire pour rétablir l'entente et l'harmonie entre le capital et le travail, entre le patron et l'ouvrier, ce n'est pas contestable et c'est la question dont s'occupent les œuvres et associations catholiques en France et dans tous les Etats. C'est l'œuvre que recommande et encourage le grand pape Léon XIII dont les admirables encycliques ont si souvent témoigné du grand intérêt qu'il porte à la classe des travailleurs, et qui répétait encore le 21 mars, en s'adressant au Sacré-Collège réuni pour l'anniversaire de

son sacerdoce, les belles paroles que nous extrayons de son discours :

" Nous avons cru, dès le commencement de notre pontificat, que notre tâche toute spéciale, était de montrer au monde les grands trésors de la doctrine catholique, soit parce que beaucoup ne la connaissent pas, soit parce que d'autres la dénaturent, la calomnient et la combattent ; et surtout parce que nous sommes convaincu que de cette doctrine bien entendue et fidèlement pratiquée résulterait infailliblement la plus complète solution des grands problèmes qui agitent la société humaine, et le remède efficace à tant de maux qui la tourmentent.

" C'est ce que nous avons montré notamment en ce qui concerne la stabilité et la bonne marche de la société domestique, la constitution des Etats, les périls du socialisme, le bien-être des classes ouvrières.

" Il est souverainement déplorable que la raison humaine rebelle à tout frein et refusant de s'assujettir à Dieu lui-même, dont elle dépend essentiellement, se révolte contre la lumière et la vérité divine, l'attaque audacieusement et en vient à lui opposer ses propres innovations et les conquêtes des temps nouveaux. L'expérience d'un siècle a prouvé ce que peuvent attendre de ces innovations, la prospérité des peuples, la tranquillité des Etats, le bonheur des familles. Au reste, c'est une grande et funeste aberration de croire que les enseignements catholiques sont incompatibles avec les progrès et la condition de la société présente ; ils ne sont incompatibles qu'avec les erreurs que la malice ou l'ignorance ont mêlées à ces progrès.

" La vérité et les principes régulateurs de la société humaine sont de tous les temps, et ils ont la vertu toujours jeune et toujours nouvelle d'assurer à chaque époque la vie et le salut. Ce serait le malheur de la société si, au milieu des folies de l'orgueil et de la licence humaine, le soleil de la vérité catholique ne resplendissait pas toujours sur la terre, pour l'éclairer de sa lumière et l'échauffer de ses rayons féconds. Aussi, ne saurions-nous jamais nous désister d'annoncer au monde la doctrine dont Jésus-Christ a fait dépositaire, interprète et maître son Eglise, avec la mission de l'enseigner à tous les peuples."

Ces paroles du grand pape sont la meilleure réfutation des théories économiques et socialistes de notre siècle. Mais les économistes libéraux sont-ils plus dociles que les socialistes du travail ? C'est fort douteux. La terrible guerre engagée entre les deux camps fait craindre qu'elle ne se termine par un des cataclysmes qu'on voit quelquefois dans les batailles navales où les vaisseaux s'abordent, coulent et s'engloutissent ensemble dans l'abîme.

GORSE.

CHOSSES ET AUTRES

NOUVEAU BUREAU DE POSTE.—Le département des postes vient de faire ouvrir un nouveau bureau de poste, à St-Rosaire, paroisse située en arrière de St-Pierre de Montmagny.

UN PAYS FORT.—Si une guerre universelle était déclarée contre les Etats-Unis, et si tous les ports des Etats-Unis sur les deux Océans étaient bloqués, de sorte qu'aucun vaisseau n'y put entrer pour apporter les produits des autres pays, cette nation pourrait, avec ses seules ressources, se fournir les munitions de guerre et chaque objet nécessaire à la subsistance pendant cent ans.

JEANNE D'ARC.—Le 30 juin, à Nancy, a eu lieu l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc. Trente descendants des frères de l'héroïne assistaient à cette cérémonie.

A STE-ANNE.—L'Union St-Joseph, du faubourg St-Jean-Baptiste de Québec, fera son pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beauport, le 3 août prochain.

VISITE DISTINGUÉE.—M. le marquis Gaston de Lévis, descendant de l'illustre famille de ce nom si cher aux Français du Canada, viendra prochainement visiter notre pays. C'est lui qui a fait exécuter à Paris la belle statue de Notre-Dame de Lévis Saint-Nom, si solennellement inaugurée le printemps dernier à Notre-Dame de Lévis le dimanche même où les *Artisans Canadiens-Français* célébraient avec tant d'éclat leur fête patronale par toute la province, et particulièrement à St-Roch de Québec et à Lévis.

MORUES.—Le *Courrier du Soir*, de Paris, à la date du 18 juin dit :—" Le premier bateau apportant de Terre-Neuve la morue de la nouvelle campagne de pêche vient d'arriver en France avec un chargement de 70,000 morues.

ENQUÊTE.—Quelques compagnies d'assurance sur la vie ont voulu, paraît-il, faire une enquête sur les pertes que leur a occasionnées la grippe. Durant les trois premiers mois de l'année, vingt-neuf compagnies ont subi une perte totale de \$1,620,496, attribuée directement aux effets de l'épidémie.

CE QUE C'EST !—A la fin de la guerre civile, le général Alger arriva si pauvre au Détroit qu'il fut obligé d'emprunter de l'argent pour payer sa pension. Aujourd'hui il possède 200 milles carrés de terres dans le Michigan, et son actif net est censé valoir \$20,000,000 ! Néanmoins, le général Alger a voulu encore assurer sa vie pour des sommes considérables, et il ne néglige jamais l'occasion de prôner bien haut les bons effets de l'assurance de vie.

PROGRÈS.—Quatre compagnies américaines, assurant sur la vie, font des affaires en pays étrangers. Les rapports de leurs affaires faites à l'étranger montrent les résultats suivants :—Nombre de polices existantes, 91,112 ; chiffre d'assurances, \$372,747,232 ; montant des primes reçues, \$15,699,215.

LA QUESTION SOCIALE.—Voici comment M. Jules Simon, qui écrit dans un journal de Paris, prétend formuler la solution de la question sociale :—" Le travail et le capital sont solidaires l'un de l'autre. L'ouvrier qui fait la guerre au capital se fait la guerre à lui-même et le patron qui ne partage pas équitablement les bénéfices avec l'ouvrier, prépare et assure les catastrophes.

" Vous, ouvriers, voulez-vous vivre en travaillant ? Et vous, patrons, voulez-vous sauver le capital ?

" Partagez les bénéfices. "

C'est peut-être vrai ; encore faut-il que l'employé ne cherche pas à sortir de ses fonctions.

Assurément, il ne peut pas être question d'ÉGALITÉ dans le partage des bénéfices ; pour être juste, la répartition doit être proportionnelle, et la part de chacun doit être rigoureusement en rapport avec la valeur productive de son travail. Le mauvais ouvrier n'a pas le droit de réclamer autant que le bon ouvrier ; la main lente recevrait ce qui ne lui est pas dû en recevant autant que la main active ; si les parts étaient égales, le paresseux vivrait aux dépens de l'ouvrier laborieux.

Que l'on parle du partage des bénéfices, c'est bien ; nous aimerions à le voir s'établir là où il est possible, mais à la condition que le patron demeure le maître dans son atelier, et que ce partage bénéficie seulement aux bons ouvriers, non aux incapables et aux fainéants.

LA PREMIÈRE EGLISE.—La première église de St-Roch de Québec fut construite vers 1812, à l'endroit où elle se trouve actuellement. Le 1er mai 1811, M. John Muir, membre du parlement, fit don du terrain sur lequel devait être érigé le nouveau temple de Dieu.

AUTREFOIS.—Ily a 61 ans, la paroisse St-Roch de Québec ne comptait que deux écoles élémentaires : l'une dirigée par M. Rochette qui avait 50 écoliers ; la seconde, comprenant 70 élèves, était sous la surveillance de M. Antoine Legaré, instituteur.

La brigade du feu était alors une organisation dont l'efficacité reposait sur la seule bonne volonté de ses membres. Le mécanisme était assez simple. Un certain nombre de citoyens se formaient en comités spéciaux, chaque faubourg de Québec en possédait un, et ces divers comités étaient chargés de protéger la ville contre toute éventualité.

SOUVENIRS.—Le couvent de la Congrégation fut bâtie en 1848 par le vénéré curé Charest. Il compta au début environ 350 élèves ; aujourd'hui, il en compte 1200.

Ce fut en 1851, que fut construite la première école occupée par les frères à St-Roch de Québec. Mgr Signai en avait donné le terrain, et M. le curé Charest fit construire l'édifice à ses frais. Le frère Blaise fut le premier directeur de cette école. Au début, 350 élèves suivirent les classes. Depuis l'ouverture de la succursale établie par M. le curé Bélanger, le nombre des élèves se monte presque au chiffre de 2,000.

ON ASSURE LES BESTIAUX.—Une compagnie d'assurance sur la vie des bestiaux vient de s'organiser à Fergus Falls, dans le Minnesota, avec un fonds capital de \$500,000.

PLUS DE LIMITES.—Il n'y a plus de limites à l'extension des affaires d'assurance. A Cincinnati, une compagnie a entrepris d'assurer le commerce de gros contre les pertes qui peuvent résulter de l'insolvabilité des débiteurs. Par exemple, si le chiffre des ventes d'une maison s'élève à \$400,000 ou \$500,000 par année et que le directeur de la maison juge qu'il est exposé à perdre \$10,000 il peut prendre une police d'assurance pour couvrir ce montant que la compagnie d'assurance s'engage à payer si le marchand ne réussit pas à le collecter. Mais le marchand est tenu d'abord à faire tout ce qui est possible pour collecter lui-même tous ces crédits. La compagnie d'assurance n'assume elle-même aucun risque à moins que le marchand ne puisse montrer que chacun de ses clients est favorablement coté.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle se qui plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

OU ACHETER SES MEUBLES

C'est chez MM. Portugais et Lemay qu'il faut se rendre pour acheter ses meubles. Cet atelier d'ébenisterie, situé No. 26 Côte d'Abraham, est aujourd'hui l'un des plus connus à Québec et celui possédant la meilleure réputation dans la confection et la vente des meubles de qualité supérieure à des prix défiant toute compétition. Avis donc à ceux qui ont besoin de quelques meubles ou d'un mobilier complet. Rendons-nous à cet établissement populaire avant d'aller ailleurs.

AUX ANNONCEURS

Nous nous chargerons de rédiger nous-même les réclames, circulaires et annonces pour les hommes d'affaires qui n'auraient pas le temps de s'occuper de ce soin.

Monsieur D. Henault, demeurant au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre agent pour la cité et le district de Montréal.

Ce monsieur est aussi autorisé à recevoir les collections et à donner des reçus.